

Réf: Dossier 246051

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PROSPERITE DJAMILA »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME BRACODI,  
Lot 138, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 30 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROSPERITE DJAMILA »

Objet : TRANSFERT D'ARGENT (, ORANGE MONEY, MTN MOBILE MONEY, WAVE, MOOV MONEY); COMMERCE GENERAL ; POISSONNERIE ; TRANSPORT DE PERSONNES ; ELEVAGE ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME BRACODI,  
Lot 138, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle KOUAKOU NIAMKEY AIMEE NADEGE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09794 du 01/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63737/GTCA/RC/2023 du 01/09/2023

